James Rafferty 2026 T2 L4 Antidote contre l'immoralité sexuelle

Leçon 4

Mercredi *22 juillet*

Antidote contre l'immoralité sexuelle

Lisez 1 Thessaloniciens 4:1–8. Que dit ce passage concernant le lien entre la sanctification et l'abstention de l'immoralité sexuelle ?

1 THESS. 4:1-8 :

« Au reste, frères, puisque vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire et plaire à Dieu, et que c'est là ce que vous faites, nous vous prions et nous vous conjurons au nom du Seigneur Jésus de marcher à cet égard de progrès en progrès. Vous savez, en effet, quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus. Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification ; c'est que vous vous absteniez de l'impudicité ; c'est que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans vous livrer à une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu ; c'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification. Celui donc qui rejette ces préceptes ne rejette pas un homme, mais Dieu, qui vous a aussi donné son Saint -Esprit. »

Bien que Paul s'adresse à d'autres personnes dans les textes ci-dessus, le principe peut s'appliquer à tous les chrétiens.

Cela soulève néanmoins la question suivante : que se passait-il à Corinthe ? Pourquoi tant de problèmes ?

Certains à Corinthe semblaient croire que, puisque l'Évangile les avait rendus libres, ils pouvaient tout se permettre. Ils soutenaient que, de même que l'estomac est fait pour la nourriture, le corps est fait pour la sexualité, et la sexualité pour le corps (1 Cor 6:13). Paul répond que cette conception est une déformation de la liberté chrétienne. Le manque d'intégrité dans le domaine sexuel est incompatible avec l'identité chrétienne et constitue un mauvais usage de la liberté accordée à l'homme par l'Évangile (Rm 8:2; Gal 5:13).

Nous avons été affranchis du péché, et non rendus « libres » pour y céder (Rm 8:2; Rm 6:18, 22). En réalité, « le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps » (1 Cor 6:13). Nous appartenons à Christ (1 Cor 6:15), et ce que nous sommes doit influencer ce que nous faisons. Les deux sont intrinsèquement liés. Cela apparaît dans 1 Corinthiens 6 de trois manières différentes.

Premièrement, nous sommes identifiés comme ayant été **lavés, sanctifiés et justifiés** « au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu » (1 Cor 6:11). Les péchés énumérés dans 1 Corinthiens 6:9-10, ainsi que l'immoralité sexuelle dénoncée dans 1 Corinthiens 6:12-20, n'ont pas leur place dans la vie de ceux qui ont été lavés, sanctifiés et justifiés.

Deuxièmement, nous sommes ***membres de Christ*** (1 Cor 6:15). Cela signifie que nous devons être unis à Christ (1 Cor 6:17). L'immoralité sexuelle viole cette union (1 Cor 6:13, 15). Quiconque s'unit à une autre personne par une relation sexuelle hors mariage devient « un seul corps » avec elle (1 Cor 6:16). L'union avec Christ par l'Esprit doit déterminer l'éthique chrétienne dans le domaine de la sexualité.

Troisièmement, nos corps sont « ***le temple du Saint-Esprit*** » (1 Cor 6:19). La seule manière de vivre une vie sainte et intègre dans le domaine sexuel est d'entretenir une relation intime avec Christ par le Saint-Esprit. Ailleurs, Paul décrit l'expérience d'être un temple de l'Esprit comme le fait de présenter son corps « comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu » (Rm 12:1).

Réfléchissez aux ravages que les péchés sexuels ont causés à l'humanité. Que devrait nous apprendre cela sur le sérieux avec lequel les chrétiens doivent considérer cette question ?